

Résidence ROSSINI

Aix-en-Provence

La résidence dispose de 120 studios et 1 T2 meublés, de 16m² à 54m².

www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APporte toutes les garanties nécessaires à votre installation

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

04 42 26 51 50

**4, rue de l'Esplanade
13090 Aix-en-Provence**

**120 studios et 1 T2 meublés,
de 16m² à 54m².**

**Loyer/mois à partir de
628,00 €**

Loyer TTC pour le logement 6 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C
Gaz à effet de serre : catégorie D

Frais de dossier à partir de 260 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier.

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés**
Du 1^{er} octobre au 30 juin.

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Surveillance vidéo



Badge Vigilic



Digicode



Parking **



Emplacement à vélos



Équipe de la résidence



Coworking

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, WC, douche.
- La pièce principale meublée : lit, placards-penderie, table, chaise, fauteuil, bureau.
- Le coin cuisine équipé : réfrigérateur, évier, plaques électriques, micro-ondes, rangements, kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont fournis collectivement.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

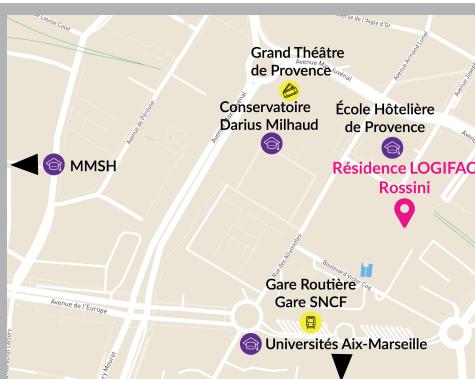
Les équipes en résidence sont à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives durant les heures et jours d'ouverture du bureau.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec digicode et vidéo-surveillance, local à vélos clos, Wifi**, parking**, aspirateur en libre service, laverie**, kit linge, salle de travail avec terrasse, table de ping-pong et baby-foot, prêt de service à raclette et fondue, de fer et planche à repasser, terrasse commune extérieure.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située en centre-ville d'[Aix-en-Provence](#), dans les Bouches-du-Rhône (13).

En bas du Cours Mirabeau, cette résidence étudiante est également proche de tout commerce (boulangerie, pharmacie, supermarché ...) et de la gare routière. Les transports en commun permettent un accès rapide et direct aux écoles et universités de la ville. La résidence est à 10 minutes de l'accès à l'autoroute.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



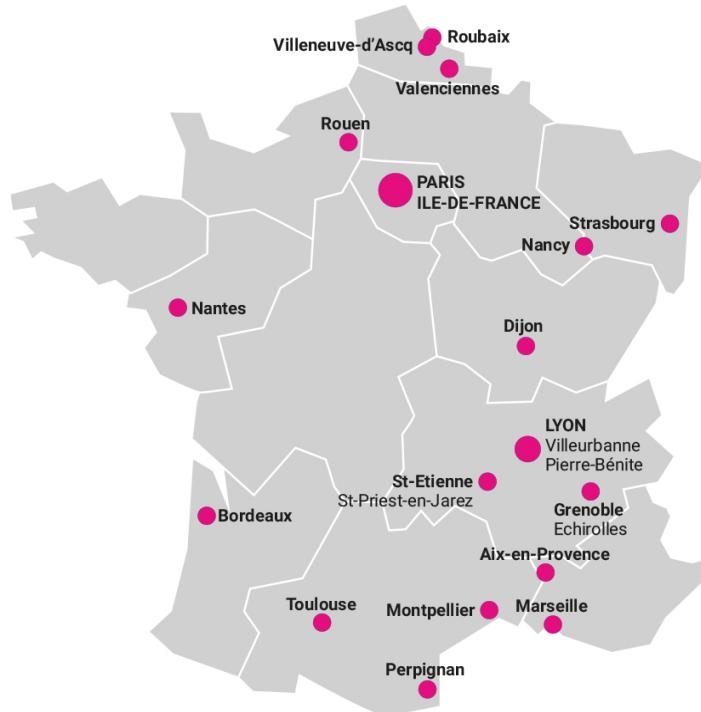
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
DIJON
GRENOBLE - ÉCHIROLLES
LYON - VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MARSEILLE
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
PARIS
PERPIGNAN
ROUBAIX
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
VILLENEUVE-D'ASCQ
Île-de-France :
AUBERVILLIERS
GENTILLY
IVRY-SUR-SEINE
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE